



La Cour de cassation et le Master de droit de la propriété intellectuelle appliquée de la faculté de droit de Paris-Est Créteil s'associent, avec le soutien de l'Association française de droit à l'information et de la télécommunication (AFDIT), pour organiser un colloque dédié à l'influence de la jurisprudence de l'Union européenne sur le droit français de la propriété intellectuelle.

Depuis une vingtaine d'années, la Cour de justice de l'Union européenne a rendu de très nombreuses décisions en droit de la propriété intellectuelle, notamment afin de répondre à des questions préjudicielles concernant les directives intervenues en droit des marques, en droit d'auteur et en droit des dessins et modèles. Mais la Cour de justice de l'Union européenne intervient aussi très fréquemment pour connaître de questions concernant les titres délivrés par l'EUIPO (marque de l'Union européenne, dessin et modèle de l'Union européenne).

Il est aujourd'hui possible d'affirmer que la Cour de justice de l'Union européenne est une source jurisprudentielle extrêmement importante du droit français de la propriété intellectuelle. En effet, de nombreux arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne modifient fortement le droit français de la propriété intellectuelle. Il est possible, parmi de nombreux exemples, de mentionner l'importance du principe de proportionnalité, la contrefaçon de marque, les injonctions contre les intermédiaires techniques de l'internet, le régime de la marque renommée, le droit de communication au public, la rémunération pour copie privée, les livres indisponibles, la notion d'originalité, les sanctions de la contrefaçon, etc.

Le colloque sera l'occasion d'étudier l'influence de cette jurisprudence sur le droit français de la propriété intellectuelle en privilégiant une approche tant scientifique que pratique. Ce colloque permettra à des magistrats, des praticiens et des universitaires de confronter leurs points de vue sur cette question très intéressante qui n'a jamais fait l'objet, à ce jour, d'une manifestation scientifique dédiée.

Cour de cassation
5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

**Entrée sur présentation d'une pièce d'identité
avec inscription préalable obligatoire
sur le site Internet www.courdecassation.fr**

COLLOQUE À LA COUR DE CASSATION

L'influence de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne sur le droit français de la propriété intellectuelle



vendredi 16 mars 2018

de 14h00 à 18h00

en Grand'chambre de la Cour de cassation

5 quai de l'Horloge - Paris 1^{er}



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et avocats

sous la présidence de

13h30 *Accueil des participants*

14h00 L'influence de la Cour de justice de l'Union européenne sur le droit d'auteur français

Droit d'auteur général

Alain GIRARDET, conseiller à la première chambre civile de la Cour de cassation, professeur associé à la faculté de droit de Paris-Est-Créteil.

Christophe CARON, professeur agrégé à la faculté de droit de Paris-Est-Créteil, avocat à la cour, directeur du master de droit de la propriété intellectuelle appliquée.

Droit d'auteur sur les logiciels et les bases de données

Yves BISMUTH, avocat à la cour, chargé d'enseignement à la faculté de droit de Paris-Est-Créteil.

15h30 L'influence de la Cour de justice de l'Union européenne sur le droit de la propriété industrielle français

Droit des marques

Philippe SEMERIVA, conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation

Aurélia MARIE, conseil en propriété industrielle (cabinet Beau de Loménie), chargée d'enseignement à la faculté de droit de Paris-Est-Créteil

Droit des brevets

Nicolas BINCTIN, professeur agrégé à l'université de Poitiers, chargé d'enseignement à la faculté de droit de Paris-Est-Créteil

Droit des dessins et modèles

Muriel ANTOINE-LALANCE, avocat à la cour, chargée d'enseignement à la faculté de droit de Paris-Est-Créteil

17h00 L'influence de la Cour de justice de l'Union européenne sur le droit français de la contrefaçon et de la concurrence appliqué à la propriété intellectuelle

Droit de la concurrence appliqué à la propriété intellectuelle

Béatrice CHARLIER-BONATTI, magistrat, chargée d'enseignement à la faculté de droit de Paris-Est-Créteil

Droit de la contrefaçon

Charles de HAAS, avocat à la cour, chargé d'enseignement à la faculté de droit de Paris-Est-Créteil